



Avis d'appel public à la concurrence
Acquisition de Granulés bois pour chaudière

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom complet de l'acheteur : Ville de Clapiers
SIRET 21340077300015
Ville : CLAPIERS
Code Postal : 34830
Département(s) de publication : 34

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.montpellier3m.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025-10

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :

Oui

Date et heure limite de réception des plis :

19 septembre 2025, à 16h00.

IDENTIFICATION DU MARCHÉ

Intitulé du marché :

Acquisition de Granulés bois pour chaudière

Type de marché :

Fourniture

Description succincte du marché :

Acquisition de Granulés bois pour les chaudières des groupes scolaires

Lieu principal d'exécution du marché :

CLAPIERS

Durée du marché (en mois) :

1 an, reconductible 3 fois

Marché alloti :

Non

PROCEDURE

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME).

capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Visite obligatoire :

Oui

Détail sur la visite (si oui) :

Une visite sur site est obligatoire. L'attestation de visite devra impérativement être joint à l'offre. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Date prévisionnelle de début des prestations :

01/10/2025

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34063 MONTPELLIER, Cedex 2, Téléphone : 0467548100, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr, Fax : 0467547410, Adresse internet : <http://montpellier.tribunal-administratif.fr/>